

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Le calendrier révisé ci-après, relativement aux séances ordinaires du comité administratif de la MRC de Joliette pour l'année 2025, a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 février 2025. Les séances du comité administratif se tiendront à **8 h** au 632, rue De Lanaudière à Joliette :

SÉANCES ORDINAIRES 2025 COMITÉ ADMINISTRATIF – 8 h	
Mardi le 28 janvier	Mardi le 8 juillet
Mardi le 25 février	Mardi le 9 septembre
Mardi le 25 mars	Mardi le 14 octobre
Mardi le 13 mai	Mardi le 11 novembre
Mardi le 10 juin	

Toute personne intéressée par le présent calendrier peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette, le 10 février 2025.



Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

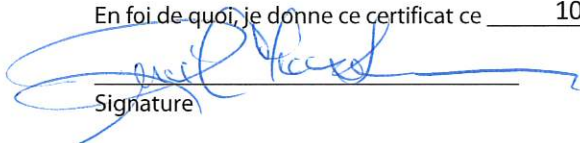
CERTIFICAT DE PUBLICATION – CALENDRIER RÉVISÉ DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF 2025

Je, soussigné(e), René Charbonneau,
(Prénom et nom)

directeur général et greffier-trésorier, de la municipalité ou ville de
(Poste)

Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant
une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 10 février 2025 entre
13 h et 16 h heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 février 2025.



Signature